

# Rapport CSRD - Groupe Lumière SAS

Généré le 14 juin 2026

Source: rapport\_exemple\_fictif

Modèle: csrdex-example-report-v1

## Note de lecture - rapport exemple fictif

Ce PDF est un exemple gratuit généré pour démontrer la structure et le niveau de détail d'un livrable CSRDex. Groupe Lumière SAS, les sites, montants, indicateurs et constats sont entièrement fictifs. Le document ne constitue ni un conseil juridique, ni une attestation de conformité, ni un rapport de durabilité publié.

## 1. Synthèse exécutive

Ce rapport exemple illustre le niveau de restitution attendu pour une ETI industrielle fictive soumise à la CSRD. Groupe Lumière SAS est présenté comme un fabricant français d'ensembles mécaniques pour l'énergie, la mobilité et les équipements industriels, avec 2 000 salariés, 180 M€ de chiffre d'affaires et un code NACE C25 rattaché à la fabrication de produits métalliques.

L'exercice montre comment CSRDex transforme des réponses structurées en un rapport de durabilité lisible par une direction générale, un comité d'audit et un organisme tiers indépendant. Les informations sont fictives mais cohérentes : elles combinent gouvernance ESRS 2, climat E1, effectifs S1 et conduite des affaires G1, avec des indicateurs chiffrés, des limites de données et un plan d'action priorisé.

Les sujets matériels retenus sont la transition énergétique des procédés, les émissions indirectes d'achats matière, la santé-sécurité des équipes de production, l'attractivité des métiers industriels et la robustesse du dispositif éthique fournisseurs. Les chiffres doivent être lus comme un exemple pédagogique et non comme des données réelles publiables.

### Points de preuve et informations clés

- Périmètre : Groupe Lumière SAS, trois sites industriels français, consolidation opérationnelle 2026.
- Normes traitées en profondeur : ESRS 2, ESRS E1, ESRS S1 et ESRS G1.
- Principaux KPI : 106 680 tCO<sub>2</sub>e Scopes 1, 2 location-based et 3 ; 132 GWh d'énergie ; 2 000 salariés ; taux de fréquence accidents 11,8.
- Niveau de maturité : données internes disponibles mais contrôles de traçabilité et preuves fournisseurs à renforcer avant assurance limitée.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 1. Synthèse exécutive, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSR.

## 2. Profil de l'entreprise et modèle d'affaires

Groupe Lumière SAS conçoit, usine, assemble et maintient des composants mécaniques de précision destinés à des clients industriels européens. L'activité combine achats d'acier et d'aluminium, traitements de surface sous-traités, usinage CNC, assemblage, contrôle qualité et logistique sortante. Le modèle économique repose sur des contrats pluriannuels, des exigences fortes de qualité et une capacité à réduire les délais de production.

Les principaux actifs sont les lignes d'usinage, les fours de traitement thermique, les bancs de test, les équipes d'ingénierie méthodes et le réseau de fournisseurs de matières et de prestations spécialisées. Les dépendances ESG les plus significatives concernent l'énergie, les matières premières, la sécurité au poste, la disponibilité des compétences techniques et la conformité des pratiques d'achat.

La chaîne de valeur amont pèse fortement dans l'empreinte environnementale : aciers spéciaux, aluminium, emballages, consommables de coupe et transport entrant représentent la majorité du Scope 3. En aval, les produits contribuent indirectement à la performance énergétique des équipements clients, sans que l'entreprise dispose encore d'une analyse de cycle de vie complète par famille de produits.

### Points de preuve et informations clés

- Sites fictifs : Lyon Métropole (siège et assemblage), Saint-Étienne (usinage), Lille-Haubourdin (maintenance et logistique).
- Clients : constructeurs d'équipements industriels, donneurs d'ordre énergie, fabricants de machines spéciales.
- Parties prenantes clés : salariés, CSE, clients grands comptes, fournisseurs matière, collectivités locales, banques et assureurs.
- Hypothèse de reporting : périmètre financier et périmètre durabilité alignés, hors coentreprises non contrôlées.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 2. Profil de l'entreprise et modèle d'affaires, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions

de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

### 3. Méthodologie CSRD et hypothèses

La méthodologie suit une logique compatible avec les ESRS : identification des impacts, risques et opportunités ; cotation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière ; documentation des politiques, actions, cibles et métriques ; puis priorisation des plans de remédiation. Les données proviennent d'un questionnaire interne fictif, complété par des hypothèses sectorielles prudentes lorsque l'information n'est pas encore stabilisée.

Pour cet exemple, les seuils de matérialité sont volontairement explicites. Un sujet est considéré critique lorsqu'il combine un impact significatif sur les personnes ou l'environnement et une exposition financière plausible sur les coûts, la continuité d'activité, les ventes ou l'accès au financement. Les sujets non matériels restent mentionnés lorsqu'ils créent une attente de preuve pour les auditeurs.

Le rapport distingue les données mesurées, les estimations et les informations à confirmer. Cette séparation est essentielle pour éviter un document trop déclaratif : un rapport CSRD crédible indique ce qui est maîtrisé, ce qui reste à fiabiliser et quelles procédures de contrôle seront mises en place avant la publication officielle.

#### Points de preuve et informations clés

- Échelle d'impact : gravité, ampleur, caractère irrémédiable et probabilité, notés de 1 à 5.
- Échelle financière : effet plausible sur marge, capex, opex, revenus, financement ou assurance, noté de 1 à 5.
- Qualité des données : source propriétaire, responsable de validation, fréquence, contrôle, piste d'audit.
- Limite majeure : absence d'assurance externe et données fournisseurs encore partielles dans cet exemple.

#### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 3. Méthodologie CSRD et hypothèses, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSR.

## 4. Double matérialité - résultats consolidés

L'analyse fictive fait ressortir quatre sujets matériels prioritaires. Le climat E1 est critique en raison de la consommation d'énergie industrielle, de la dépendance aux matières métalliques et des attentes de décarbonation clients. S1 est matériel car la performance opérationnelle dépend directement de la santé-sécurité, des compétences et du dialogue social. G1 est retenu en priorité élevée du fait du poids des achats et des risques de conformité fournisseurs.

ESRS 2 n'est pas soumis à matérialité : il constitue le socle obligatoire de gouvernance, stratégie, processus IRO et métriques transversales. Pour Groupe Lumière SAS, l'enjeu principal est d'industrialiser le pilotage CSRD au même niveau que le pilotage qualité, avec responsabilités nommées, calendrier de contrôle et documentation accessible.

Les autres normes environnementales et sociales ne sont pas détaillées dans cet exemple mais feraient l'objet d'une revue : pollution liée aux traitements de surface, eau de process, déchets métalliques, biodiversité locale, travailleurs de la chaîne de valeur et utilisateurs finaux. Elles peuvent devenir matérielles selon les sites et les sous-traitants réels.

### Points de preuve et informations clés

- E1 Changement climatique : impact 5/5, financier 4/5, priorité critique.
- S1 Personnel propre : impact 4/5, financier 4/5, priorité critique.
- G1 Conduite des affaires : impact 3/5, financier 4/5, priorité élevée.
- ESRS 2 Informations générales : obligatoire, priorité de structuration documentaire.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 4. Double matérialité - résultats consolidés, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 5. ESRS 2 - Gouvernance de la durabilité

La supervision CSRD est placée sous la responsabilité conjointe de la direction générale et de la direction administrative et financière. Un comité CSRD trimestriel réunit la DAF, la DRH, le directeur industriel, la responsable HSE, les achats, la conformité et le contrôle de gestion. Ce comité valide les hypothèses, suit les écarts de données et arbitre les plans d'action à intégrer au budget.

Le conseil de surveillance reçoit une synthèse semestrielle incluant les risques ESG critiques, les indicateurs climat et sécurité, les arbitrages d'investissement et le niveau de préparation à l'assurance limitée. Le comité d'audit examine plus particulièrement la qualité des données, la séparation des responsabilités et les contrôles associés aux métriques publiées.

La maturité reste intermédiaire : les instances existent, mais les mandats, preuves de revue et décisions doivent être archivés plus systématiquement. Pour un rapport publiable, chaque donnée critique devrait être reliée à un propriétaire, une source, un contrôle, une date d'extraction et une preuve de validation.

### Points de preuve et informations clés

- Instance opérationnelle : comité CSRD trimestriel avec feuille de route et registre des décisions.
- Supervision : conseil de surveillance deux fois par an, comité d'audit sur données et contrôles.
- Responsables de données : HSE pour énergie et accidents, RH pour effectifs, achats pour fournisseurs, finance pour cohérence consolidée.
- Point de vigilance : formaliser les procès-verbaux et la traçabilité des arbitrages budgétaires liés à la transition.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 5. ESRS 2 - Gouvernance de la durabilité, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 6. ESRS 2 - Stratégie, modèle d'affaires et parties prenantes

La stratégie industrielle 2026-2030 vise à maintenir les marges tout en réduisant l'exposition énergie et matière. Les clients grands comptes demandent déjà des informations carbone, des garanties de conformité éthique et des preuves de sécurité au travail. Le positionnement commercial de Groupe Lumière dépend donc de sa capacité à démontrer une trajectoire ESG crédible sans dégrader les délais ni la qualité.

Les consultations fictives de parties prenantes indiquent trois attentes dominantes : baisse des émissions liées aux procédés et aux matières, amélioration de la prévention sécurité, et transparence sur les pratiques fournisseurs. Les salariés attendent surtout des actions concrètes sur conditions de travail, formation et évolution des métiers. Les clients demandent des données comparables et traçables, intégrables dans leurs propres reportings Scope 3.

Les risques et opportunités sont intégrés progressivement au plan stratégique. La réduction des consommations d'énergie protège la marge face à la volatilité des prix. La montée en compétence bas carbone peut soutenir la différenciation commerciale. À l'inverse, l'absence de preuves fiables pourrait créer un risque de perte d'appels d'offres ou de réserve lors de l'audit CSRD.

### Points de preuve et informations clés

- Attentes clients : facteurs d'émission produits, plans de réduction, preuves fournisseurs et réponse aux questionnaires achats responsables.
- Attentes salariés : sécurité, formation aux nouveaux procédés, dialogue social sur l'organisation industrielle.
- Attentes financeurs : trajectoire capex compatible transition, maîtrise des risques physiques, gouvernance de contrôle.
- Opportunité : offres de composants à empreinte réduite et contrats long terme incluant objectifs de performance carbone.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 6. ESRS 2 - Stratégie, modèle d'affaires et parties prenantes, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH,

factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 7. ESRS 2 - Processus IRO et contrôle interne

Le processus IRO fictif repose sur un registre unique des impacts, risques et opportunités. Chaque sujet est décrit par son origine, sa zone de la chaîne de valeur, son horizon temporel, sa cotation d'impact, sa cotation financière, les contrôles existants et les actions prévues. Le registre est revu par le comité CSRD et alimente les priorités budgétaires.

Le contrôle interne de durabilité est conçu comme une extension du contrôle de gestion. Les données énergie sont rapprochées des factures et compteurs, les effectifs des exports SIRH, les accidents du registre HSE, les formations du LMS et les achats fournisseurs de l'ERP. Les écarts significatifs doivent déclencher une revue documentée avant publication.

La principale faiblesse concerne le Scope 3 et les fournisseurs. Les facteurs d'émission utilisés pour les matières sont encore majoritairement secondaires. Le plan de contrôle prévoit donc une segmentation fournisseurs, la collecte progressive de facteurs spécifiques et la conservation des justificatifs reçus.

### Points de preuve et informations clés

- Horizon court terme : continuité d'activité, conformité, sécurité, coûts énergie.
- Horizon moyen terme : investissements process, accès appels d'offres, capacité fournisseurs à décarboner.
- Horizon long terme : évolution de la demande client et compétitivité des sites français.
- Contrôle prioritaire : piste d'audit complète pour énergie, émissions, accidents, formation et fournisseurs critiques.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 7. ESRS 2 - Processus IRO et contrôle interne, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions

de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 8. ESRS E1 - Politique climat et plan de transition

La politique climat fictive fixe une réduction de 32 % des émissions Scopes 1 et 2 entre 2024 et 2030, principalement via efficacité énergétique, électrification partielle, chaleur fatale, contrats d'électricité renouvelable et remplacement progressif des équipements gaz les plus émetteurs. Le Scope 3 est traité par un objectif d'engagement fournisseurs plutôt qu'une cible absolue déjà validée.

Le plan de transition est crédible s'il relie objectifs, capex, gains attendus et responsabilités. Dans l'exemple, 11,6 M€ de capex sont planifiés sur quatre ans : modernisation compresseurs, récupération de chaleur, pilotage énergétique, variateurs, isolation de fours, électrification de chariots et études ACV par famille de produits. Les économies attendues sont évaluées à 18 GWh par an à maturité.

Le rapport signale cependant que la trajectoire n'est pas encore alignée sur une validation scientifique externe. Les hypothèses doivent être testées par scénario prix énergie, disponibilité technologique et capacité fournisseur. Un auditeur attendrait les fiches projets, budgets approuvés et preuves de suivi pour considérer la transition suffisamment étayée.

### Points de preuve et informations clés

- Objectif 2030 : -32 % Scopes 1 et 2 en valeur absolue par rapport à 2024.
- Capex fictif : 11,6 M€ sur 2026-2029, priorisé sur sites les plus énergivores.
- Leviers : efficacité énergétique, renouvelable, électrification, récupération chaleur, achats matière bas carbone.
- Limite : cible Scope 3 à formaliser après collecte de données fournisseurs plus spécifiques.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 8. ESRS E1 - Politique climat et plan de transition, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions

de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 9. ESRS E1 - Consommations d'énergie

La consommation énergétique consolidée est estimée à 132 GWh pour l'exercice, dont 58 GWh d'électricité, 49 GWh de gaz naturel, 18 GWh de chaleur et vapeur achetées, et 7 GWh de carburants pour manutention et flotte commerciale. Les procédés thermiques et l'air comprimé concentrent les principales opportunités d'amélioration.

L'intensité énergétique ressort à 733 MWh par million d'euros de chiffre d'affaires. Ce ratio doit être interprété avec prudence : il dépend du mix produits, du taux d'utilisation des machines, des choix make-or-buy et des conditions climatiques. Le rapport recommande donc un suivi complémentaire par tonne produite et par heure machine.

Les garanties d'origine couvrent 28 % de l'électricité achetée. Le rapport distingue l'information contractuelle, utile pour le Scope 2 market-based, et la consommation physique du réseau, nécessaire pour l'analyse location-based. Cette distinction évite de surestimer l'effet réel des achats d'électricité verte sur le pilotage industriel.

### Points de preuve et informations clés

- Électricité : 58 GWh, dont 16,2 GWh couverts par garanties d'origine.
- Gaz naturel : 49 GWh, principalement fours et chauffage de process.
- Chaleur et vapeur : 18 GWh sur deux sites industriels.
- Carburants : 7 GWh, chariots, utilitaires et déplacements commerciaux résiduels.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 9. ESRS E1 - Consommations d'énergie, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 10. ESRS E1 - Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions fictives consolidées atteignent 106 680 tCO<sub>2</sub>e en approche location-based pour les Scopes 1, 2 et 3. Le Scope 3 représente 81 % du total, principalement via achats d'acier, aluminium, traitements de surface sous-traités, transport amont et immobilisations industrielles. Le Scope 1 est lié au gaz naturel, aux carburants et à quelques fluides frigorigènes.

Le Scope 2 location-based est estimé à 7 830 tCO<sub>2</sub>e, tandis que l'approche market-based ressort à 3 210 tCO<sub>2</sub>e grâce aux garanties d'origine. Le rapport conserve les deux vues, car les ESRS attendent transparence sur la méthode et les utilisateurs veulent comprendre à la fois l'exposition réseau et les choix contractuels.

La fiabilité est moyenne : les Scopes 1 et 2 sont rapprochés de factures et compteurs, mais une partie du Scope 3 repose sur facteurs monétaires ou masses achetées agrégées. La priorité 2026 consiste à obtenir des facteurs spécifiques pour les dix fournisseurs représentant 62 % des émissions matière estimées.

### Points de preuve et informations clés

- Scope 1 : 12 450 tCO<sub>2</sub>e, données factures gaz et carburants, fiabilité élevée.
- Scope 2 location-based : 7 830 tCO<sub>2</sub>e ; Scope 2 market-based : 3 210 tCO<sub>2</sub>e.
- Scope 3 : 86 400 tCO<sub>2</sub>e, fiabilité moyenne, forte sensibilité aux facteurs acier et aluminium.
- Total location-based : 106 680 tCO<sub>2</sub>e ; intensité carbone : 592,7 tCO<sub>2</sub>e par M€ de CA.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 10. ESRS E1 - Émissions de gaz à effet de serre, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves

conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSR.

## 11. ESRS E1 - Risques, opportunités et effets financiers

Les risques physiques sont modérés mais non négligeables : canicules affectant confort atelier et rendement machines, tensions hydriques locales pour certains sous-traitants, perturbations logistiques liées aux événements climatiques. Les risques de transition sont plus importants : hausse prix énergie, exigences clients sur empreinte carbone, coût des matières bas carbone, obsolescence d'équipements gaz et accès au financement.

Les effets financiers plausibles à court terme concernent principalement les opex énergie et les coûts de conformité clients. À moyen terme, le risque porte sur la compétitivité des offres si les concurrents disposent de produits mieux documentés ou moins émissifs. L'opportunité symétrique est de sécuriser des contrats long terme auprès de clients cherchant des fournisseurs industriels capables de documenter leur trajectoire.

Le rapport recommande de convertir ces risques en scénarios financiers : prix gaz +30 %, prix acier bas carbone +12 %, taxe carbone implicite dans appels d'offres, prime assurance sites exposés à canicule. Ces scénarios rendront le chapitre E1 plus utile au comité d'audit et plus robuste lors de la vérification.

### Points de preuve et informations clés

- Risque court terme : volatilité énergie et demande croissante de données carbone clients.
- Risque moyen terme : besoin de capex de transition et renégociation fournisseurs matière.
- Opportunité : différenciation commerciale avec fiches produit carbone et preuves de trajectoire.
- Action attendue : relier chaque scénario à un ordre de grandeur financier et à une décision budgétaire.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 11. ESRS E1 - Risques, opportunités et effets financiers, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 12. ESRS S1 - Caractéristiques des effectifs

L'effectif fictif consolidé est de 2 000 salariés au 31 décembre, dont 1 740 CDI, 160 CDD, 70 alternants et 30 contrats temporaires longs. Les ouvriers et techniciens représentent 64 % des effectifs, les fonctions support 18 %, l'ingénierie et méthodes 12 %, et les commerciaux 6 %. Les salariés sont tous localisés en France dans cet exemple.

La part des femmes est de 22 % au global et 14 % dans les métiers de production. L'index égalité professionnelle fictif est de 88/100. Le rapport présente cet indicateur favorable tout en signalant une marge de progression sur la mixité des métiers techniques, le recrutement d'alternantes et l'accès des femmes aux postes de supervision atelier.

Le turnover volontaire est estimé à 8,4 %, avec des tensions sur maintenance, usinage et méthodes. Le risque S1 n'est donc pas uniquement social : il affecte la capacité de production, le coût de recrutement, la transmission des savoir-faire et le respect des délais clients.

### Points de preuve et informations clés

- Effectif total : 2 000 salariés, dont 87 % en CDI.
- Répartition : 64 % production et maintenance, 12 % ingénierie, 18 % support, 6 % commerce.
- Mixité : 22 % femmes au global, 14 % en production, 31 % dans l'encadrement support.
- Turnover volontaire : 8,4 %, principalement sur métiers techniques sous tension.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 12. ESRS S1 - Caractéristiques des effectifs, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.

- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

### 13. ESRS S1 - Conditions de travail et dialogue social

Le dialogue social est structuré autour d'un CSE central, de représentants de proximité par site et d'une négociation annuelle obligatoire. La couverture conventionnelle est de 100 %. Les sujets récurrents sont l'organisation des équipes, les horaires postés, la prévention sécurité, les primes de performance, la formation et l'anticipation des évolutions de métiers liées à l'automatisation.

Les conditions de travail sont globalement maîtrisées mais exposées aux contraintes industrielles : bruit, gestes répétitifs, manutention, chaleur près des fours, horaires décalés et pression délais. Les investissements ergonomiques sont intégrés au plan HSE, mais leur efficacité doit être mesurée plus finement par poste et par population exposée.

Le rapport recommande de relier les accords sociaux aux indicateurs de résultat. Une politique ou un accord ne suffit pas pour ESRS S1 : le lecteur doit comprendre la population couverte, les mesures déployées, les ressources allouées, les résultats observés et les voies de remédiation en cas d'écart.

#### Points de preuve et informations clés

- Couverture dialogue social : CSE central et représentants sur les trois sites.
- Accords fictifs : temps de travail, intéressement, égalité professionnelle, prévention pénibilité.
- Mesures terrain : audits ergonomie, rotation postes sensibles, investissements aspiration et réduction bruit.
- Point à renforcer : suivi consolidé des demandes salariés et délais de traitement des remédiations.

#### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 13. ESRS S1 - Conditions de travail et dialogue social, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.

- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSR.

## 14. ESRS S1 - Santé, sécurité et compétences

La santé-sécurité est l'un des sujets les plus matériels. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt est estimé à 11,8 et le taux de gravité à 0,62. Les principales causes sont coupures, manutention, chutes de plain-pied et incidents liés à la coactivité maintenance-production. Les accidents graves sont rares mais le potentiel de gravité justifie un pilotage rapproché par la direction industrielle.

Le système de prévention combine quarts d'heure sécurité, analyses de presque-accidents, audits comportementaux, consignation renforcée et plan d'investissement sur protections machines. Le rapport recommande d'ajouter des indicateurs avancés : nombre de situations dangereuses traitées, délai de clôture actions, taux de formation sécurité au poste et couverture des audits critiques.

La formation moyenne est de 18 heures par salarié. Les priorités 2026 portent sur habilitations sécurité, maintenance de premier niveau, lecture de données machines, qualité, management de proximité et sensibilisation CSR. La compétence devient un levier de transition, car les gains énergie et sécurité dépendent largement des pratiques quotidiennes en atelier.

### Points de preuve et informations clés

- Taux de fréquence accidents avec arrêt : 11,8 ; taux de gravité : 0,62.
- Formation : 18 h par salarié en moyenne, couverture 82 % des effectifs.
- Priorités : consignation, coactivité, ergonomie, management sécurité, maintenance sobre en énergie.
- Objectif recommandé : réduire le taux de fréquence sous 8,5 d'ici fin 2027.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 14. ESRS S1 - Santé, sécurité et compétences, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.

- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 15. ESRS S1 - Égalité, diversité et mécanismes de remédiation

La diversité est traitée sous l'angle de l'égalité professionnelle, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'accès à la formation et de la non-discrimination. L'index égalité de 88/100 constitue un socle, mais le rapport souligne que la mixité en production reste insuffisante et que les plans d'action doivent viser les viviers de recrutement, l'alternance et l'évolution interne.

Le mécanisme de remédiation principal passe par les canaux RH, les managers, les représentants du personnel et le dispositif d'alerte. Pour être robuste au regard de S1, l'entreprise doit décrire les canaux disponibles, leur confidentialité, les délais de traitement, le suivi des mesures correctives et la protection contre les représailles.

Les indicateurs actuellement suivis ne couvrent pas encore toutes les attentes ESRS, notamment rémunération par catégorie détaillée, écarts par site, travailleurs non salariés et suivi des plaintes sociales. Le rapport recommande une feuille de route de données RH avant publication officielle.

### Points de preuve et informations clés

- Index égalité : 88/100, donnée fictive à documenter par sous-indicateur.
- Handicap : taux d'emploi direct estimé à 4,1 %, plan achats inclusifs à renforcer.
- Réclamations sociales : registre RH existant mais typologie et délais de clôture à harmoniser.
- Priorité : dictionnaire de données S1 et contrôle croisé RH-finance sur effectifs consolidés.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 15. ESRS S1 - Égalité, diversité et mécanismes de remédiation, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 16. ESRS G1 - Culture d'entreprise et conduite des affaires

La culture d'entreprise repose sur qualité industrielle, sécurité, respect des engagements clients et proximité terrain. Le code de conduite fictif couvre conflits d'intérêts, cadeaux, concurrence, confidentialité, achats responsables, respect des personnes et alerte. Il est diffusé à l'ensemble des salariés lors de l'intégration et disponible sur l'intranet.

Le dispositif d'alerte est externalisé et accessible aux salariés ainsi qu'aux tiers. L'entreprise déclare trois signalements recevables sur l'exercice : deux relatifs à comportements managériaux et un à conflit d'intérêts potentiel. Aucun cas de corruption avérée n'est identifié dans cet exemple. Les actions correctives sont suivies par la conformité et présentées de manière agrégée au comité d'audit.

La maturité G1 est jugée correcte mais perfectible. Le rapport recommande de renforcer la preuve de diffusion, le taux de formation, les tests de compréhension et la documentation des enquêtes. Les auditeurs attendront une piste montrant non seulement l'existence du dispositif mais aussi son fonctionnement effectif.

### Points de preuve et informations clés

- Code de conduite : version 2025, diffusion intranet et intégration nouveaux entrants.
- Alerte : canal externalisé, confidentialité, suivi conformité, reporting agrégé au comité d'audit.
- Signalements fictifs : 3 recevables, 0 corruption avérée, 2 plans correctifs managériaux.
- Action prioritaire : mesurer le taux de formation et documenter les preuves de traitement.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 16. ESRS G1 - Culture d'entreprise et conduite des affaires, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 17. ESRS G1 - Anticorruption, achats responsables et délais de paiement

L'exposition anticorruption est liée aux achats de matières, aux sous-traitants de traitements spécialisés, aux intermédiaires commerciaux et à certains appels d'offres internationaux. La cartographie Sapin II fictive classe 42 fournisseurs comme critiques selon montant, pays, dépendance opérationnelle et nature de prestation. Les acheteurs et managers exposés sont formés annuellement.

Les achats responsables sont en cours de structuration. Les clauses éthiques figurent dans les contrats cadres, mais les évaluations RSE ne couvrent que 58 % des fournisseurs critiques. Les plans de remédiation fournisseurs ne sont pas encore systématiquement reliés aux décisions de référencement, ce qui limite la force probante du dispositif.

Les délais de paiement moyens sont de 47 jours, avec 91 % des factures réglées dans les délais contractuels. Le rapport recommande de suivre les retards par cause et par catégorie fournisseur, car les pratiques de paiement constituent un élément explicite de G1 et peuvent créer un impact négatif sur les PME fournisseurs.

### Points de preuve et informations clés

- Formation anticorruption : 87 % des populations exposées, objectif 95 % en 2026.
- Fournisseurs critiques : 42 identifiés, 58 % évalués RSE, 11 plans de progrès ouverts.
- Délais de paiement : 47 jours en moyenne, 91 % dans les délais contractuels.
- Priorité : intégrer critères ESG, sanctions et remédiations dans le comité fournisseurs trimestriel.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 17. ESRS G1 - Anticorruption, achats responsables et délais de paiement, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 18. Indicateurs clés et qualité des données

La qualité de données est évaluée selon cinq critères : source, complétude, fréquence, contrôle et propriétaire. Les indicateurs énergie, effectifs et accidents sont les plus matures car ils existent déjà dans les systèmes opérationnels. Les émissions Scope 3, évaluations fournisseurs et mécanismes de remédiation sont moins matures et nécessitent une collecte structurée.

Le rapport recommande de créer un dictionnaire des données CSRD. Chaque indicateur doit préciser sa définition, le périmètre, l'unité, la source système, le responsable, la fréquence d'extraction, le contrôle effectué, les règles de retraitement et l'emplacement des preuves. Ce dictionnaire facilite la vérification et réduit le risque de retraitement tardif.

Les données publiées doivent être cohérentes avec les états financiers et les reportings internes. Pour Groupe Lumière SAS, les effectifs doivent être réconciliés avec la masse salariale, le chiffre d'affaires avec les comptes sociaux, les consommations avec les factures et les achats matière avec l'ERP. Cette cohérence transversale est un point d'attention majeur en assurance limitée.

### Points de preuve et informations clés

- Données haute fiabilité : chiffre d'affaires, effectif total, énergie facturée, accidents déclarés.
- Données moyenne fiabilité : Scope 3 matière, formations par catégorie, évaluations fournisseurs.
- Données à créer : coût financier des risques climatiques, indicateurs de remédiation sociale, facteurs produit.
- Contrôle recommandé : revue mensuelle par propriétaire et gel des données avant validation comité d'audit.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 18. Indicateurs clés et qualité des données, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 19. Recommandations prioritaires

La première recommandation est de transformer le comité CSRD en dispositif de pilotage auditable. Cela implique un calendrier annuel, une matrice RACI, un registre des décisions, des preuves archivées et un tableau de bord partagé. Sans cette base, les données peuvent exister mais rester difficiles à défendre devant un vérificateur.

La deuxième recommandation est de fiabiliser E1. Les Scopes 1 et 2 doivent être automatisés autant que possible, tandis que le Scope 3 doit être concentré sur les contributeurs majeurs. Les équipes achats, méthodes et finance doivent travailler ensemble pour convertir les volumes matière en émissions et obtenir progressivement des facteurs fournisseurs spécifiques.

La troisième recommandation vise S1 et G1 : renforcer prévention sécurité, formation métiers critiques, mécanismes de remédiation, formation anticorruption et évaluation fournisseurs. Ces actions sont opérationnelles, visibles et directement utiles au-delà du reporting. Elles réduisent aussi le risque de rapport perçu comme purement déclaratif.

### Points de preuve et informations clés

- P1 Gouvernance : RACI CSRD, registre IRO, contrôles mensuels, preuves comité d'audit.
- P1 Climat : plan de transition chiffré, suivi capex, collecte fournisseurs, double reporting Scope 2.
- P2 Social : plan sécurité atelier, indicateurs avancés, dictionnaire RH, suivi remédiations.
- P2 Éthique : formation 95 %, couverture fournisseurs critiques 90 %, reporting délais de paiement.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 19. Recommandations prioritaires, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

## 20. Feuille de route 2026-2027 et annexe questionnaire

La feuille de route proposée est volontairement séquencée. Le premier trimestre consolide gouvernance, périmètre et dictionnaire de données. Le deuxième trimestre fiabilise les indicateurs E1 et S1. Le troisième

trimestre complète fournisseurs, risques financiers et contrôles. Le quatrième trimestre produit une version pré-assurance du rapport et prépare les réponses aux demandes de l'OTI.

L'annexe questionnaire documente les réponses ayant alimenté ce rapport exemple : gouvernance, stratégie, processus IRO, énergie, GES, effectifs, dialogue social, santé-sécurité, formation, code de conduite, alerte, anticorruption et fournisseurs. Dans un dossier client réel, chaque réponse serait rattachée à une preuve : politique, facture, extraction ERP, procès-verbal, registre HSE ou fichier RH validé.

Le résultat attendu est un rapport de durabilité plus court à lire qu'un dossier de preuves, mais suffisamment structuré pour orienter l'audit. CSRDex ne remplace pas les responsabilités de l'entreprise : il accélère la production d'un document cohérent, identifie les manques et rend les arbitrages visibles avant paiement ou revue externe.

### Points de preuve et informations clés

- T1 2026 : RACI, gouvernance, registre IRO, dictionnaire de données, calendrier de contrôle.
- T2 2026 : consolidation énergie-GES, effectifs, accidents, formation, premières preuves fournisseurs.
- T3 2026 : scénarios financiers climat, plans de remédiation S1/G1, contrôle interne durabilité.
- T4 2026 : rapport pré-assurance, revue comité d'audit, préparation publication exercice 2026.

### Lecture de vérification et plan de preuve

Pour 20. Feuille de route 2026-2027 et annexe questionnaire, la lecture d'assurance limitée attend une cohérence entre le narratif, les indicateurs, les politiques et les preuves sources. Le niveau de détail présenté dans cet exemple montre les points qu'un comité d'audit peut challenger avant publication : périmètre, propriétaire de donnée, fréquence de mise à jour, méthode de calcul, contrôle réalisé et arbitrage restant. Cette granularité évite de produire un rapport seulement descriptif et facilite la revue par un organisme tiers indépendant.

La piste d'audit recommandée repose sur trois couches. La première couche rassemble les documents de gouvernance ou de politique. La deuxième relie les chiffres aux systèmes opérationnels, par exemple ERP, SIRH, factures énergie, registre HSE ou fichiers achats. La troisième formalise les revues de cohérence et les décisions de management. Tant que ces trois couches ne sont pas disponibles, l'information peut rester utile au pilotage mais doit être présentée comme partiellement fiabilisée.

Dans un contexte industriel, la preuve doit aussi rester exploitable par les équipes terrain. Les responsables HSE, RH, achats et finance doivent pouvoir retrouver rapidement le fichier source, expliquer le retraitement effectué et confirmer le périmètre couvert. Le rapport sert donc de synthèse de direction, tandis que le dossier de preuves conserve les éléments détaillés qui permettront de répondre aux questions de vérification sans reconstituer les calculs en urgence.

- Preuve attendue : document source daté, responsable nommé, périmètre explicite et version conservée.
- Contrôle attendu : rapprochement avec une source financière ou opérationnelle indépendante lorsque c'est possible.
- Risque de réserve : indicateur publié sans propriétaire de donnée, méthode stable ou preuve archivée.
- Action de robustesse : planifier une revue mensuelle des écarts et une validation trimestrielle par le comité CSRD.

### Annexe détaillée - base questionnaire simulée

Cette annexe montre le type de traçabilité attendu entre les réponses au questionnaire et les disclosures ESRS. Dans un projet réel, elle serait complétée par les fichiers de preuve et les propriétaires de contrôle.

- ESRS 2 GOV-1 — composition et rôle du comité CSRD : réponse complète, preuve à archiver en PV.

- ESRS 2 GOV-5 — contrôles internes durabilité : contrôle finance mensuel à formaliser.
- ESRS 2 SBM-2 — parties prenantes : consultations clients et CSE à consolider.
- ESRS 2 IRO-1 — processus de matérialité : registre IRO à valider annuellement.
- E1-1 — plan de transition : capex et trajectoire à rapprocher du budget pluriannuel.
- E1-5 — énergie : factures et compteurs disponibles, ventilation par usage à améliorer.
- E1-6 — GES : Scopes 1 et 2 robustes, Scope 3 matière encore estimatif.
- S1-6 — effectifs : extraction SIRH disponible, travailleurs temporaires à mieux qualifier.
- S1-14 — santé-sécurité : registre HSE disponible, indicateurs avancés à ajouter.
- S1-13 — formation : LMS disponible, besoin de ventilation par métier critique.
- G1-1 — culture d'entreprise : code de conduite disponible, preuve de diffusion à renforcer.
- G1-3 — anticorruption : cartographie et formation disponibles, tests de compréhension à ajouter.
- G1-6 — délais de paiement : ERP disponible, analyse des retards par cause à produire.